



RÉPUBLIQUE  
FRANÇAISE

*Liberté  
Égalité  
Fraternité*



# Tous réunis pour préserver la biodiversité

Une nouvelle force pour la biodiversité

**DOSSIER DE PRESSE 1 AN DE L'OFB- MARS 2021**

L'Office français de la biodiversité (OFB) est un établissement public dédié à la sauvegarde de la biodiversité. Sa priorité est de répondre de manière urgente aux enjeux de préservation du vivant. Placé sous la tutelle du ministère de la Transition écologique (MTE) et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA), l'établissement a vu le jour le 1er janvier 2020. Il regroupe les agents de l'Agence française pour la biodiversité (AFB) et de l'Office national de la chasse et de la faune sauvage (ONCFS).

ÉDITO 3

# 1

BILAN 2020

## Créer un seul opérateur de l'État pour reconquérir la biodiversité 4

Tous réunis autour de cinq missions essentielles 4

À la rencontre de tous les publics 5

Déclencher une prise de conscience nationale 6

# 2

2021, DE GRANDS RENDEZ-VOUS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

## 2021, l'année de la biodiversité 7

Renforcer la connaissance 7

Des aires protégées en plus grand nombre 9

Les haies, essentielles à l'équilibre des écosystèmes 10

Mieux connaître l'Office français de la biodiversité 11

Accroître la mobilisation des acteurs économiques 11

# 3

SOUTENIR LES POSITIONS DE LA FRANCE  
DANS LES GRANDES RENCONTRES INTERNATIONALES 12

Des Espaces génération nature  
au Congrès mondial de la nature 12

# 4

MIEUX CONNAÎTRE L'OFB 13



**Pierre Dubreuil**  
Directeur Général de l'OFB

En recul partout dans le monde sous la menace des importantes pressions anthropiques documentées par l'IPBES, la biodiversité est pourtant un équilibre du vivant qu'il nous faut préserver. Face à ce constat, la loi du 24 juillet 2019 a créé l'Office français de la biodiversité afin de doter l'État d'un opérateur consacré à la protection et à la préservation de la nature.

Les missions qui nous incombent sont très larges : police, recherche, connaissance et expertise, appui aux politiques publiques, examen et délivrance du permis de chasser, gestion d'espaces naturels et mobilisation de la société. Dans tous les territoires français, dans l'Hexagone comme en Outre-mer, ce sont 2 800 agents qui œuvrent chaque jour à préserver la diversité des espèces et des écosystèmes.

En 2020, notre défi majeur a été - malgré les complications de la crise sanitaire - d'installer un établissement issu d'une fusion et d'initier une culture commune. En 2021, l'établissement signera son contrat d'objectifs et de performance avec l'État, qui déterminera ses priorités d'action. L'OFB contribuera également aux grandes stratégies nationales « aires protégées » et « biodiversité 2030 » et sera au cœur de l'organisation du Congrès mondial de la nature à Marseille. Nous nous mobiliserons aussi cette année autour de la haie, élément indispensable de préservation des paysages, des sols et de la biodiversité.

L'enjeu de l'OFB pour les années à venir sera d'éveiller toutes les consciences et d'inciter toutes les composantes de la société à agir toujours plus en faveur de la biodiversité ! Dans cette perspective, l'OFB organisera fin 2021 une Université populaire de la biodiversité, au plus près des citoyens.

# 1

BILAN 2020

## Créer un seul opérateur de l'État pour reconquérir la biodiversité

Créé le 1<sup>er</sup> janvier 2020 pour reconquérir la biodiversité partout où elle est menacée, l'Office français de la biodiversité (OFB) rassemble 2 800 agents placés sous la double tutelle du ministère de la Transition écologique (MTE) et du ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation (MAA).

En créant l'OFB, l'État a souhaité réunir l'expertise des milieux d'eau douce et maritimes à celle des milieux terrestres pour apporter une réponse forte et coordonnée face à l'urgence d'agir sur l'ensemble du territoire hexagonal et dans les Outre-mer. L'originalité de l'OFB est aussi de réunir tous les acteurs, représentés au sein de son conseil d'administration, pour réfléchir et travailler ensemble dans le but de mieux protéger la biodiversité, qu'ils soient agriculteurs, chasseurs, pêcheurs, associations de la protection de la nature, collectivités locales.



Lancement officiel de l'Office français de la biodiversité, le 13 février 2020, en présence du Président de la République

### Tous réunis autour de cinq missions essentielles

Au cours de ce premier exercice, marqué par le contexte contraint de la crise sanitaire, l'ensemble des agents de l'OFB ont partagé leur expertise et ont contribué à mener à bien les missions du nouvel établissement :

- **Assurer la police de l'eau et de la nature, forte désormais de près de 1700 agents** : l'OFB contribue à l'exercice de la police administrative et judiciaire relative à l'eau, aux espaces naturels, aux espèces, à la chasse et à la pêche. Il se charge également de l'exercice de la police sanitaire en lien avec la faune sauvage.

- Développer la connaissance, la recherche et l'expertise sur les espèces et les milieux, ainsi que sur la gestion adaptative** : les champs de la connaissance, de la recherche et de l'expertise sur les espèces, sur les milieux et sur les risques sanitaires en lien avec la faune sauvage sont prioritaires pour l'OFB. Cette mission couvre la coordination de systèmes d'information sur la biodiversité, l'eau, les milieux aquatiques et les milieux marins. L'OFB apporte également une expertise en matière de gestion adaptative de certaines espèces, qui consiste à adapter les prélèvements en fonction de leur état de conservation.
- Fournir un appui à la mise en œuvre des politiques publiques de l'eau et de la biodiversité** : l'OFB apporte un appui scientifique, technique et financier à la conception, la mise en œuvre des politiques publiques, des niveaux international et européen à l'échelon territorial. Cet appui est apporté, selon les situations et les enjeux, à l'État, aux établissements publics, aux collectivités ou aux acteurs économiques.
- Gérer et soutenir la gestion d'espaces naturels** : le nouvel opérateur assure un rôle de gestion directe de certaines aires protégées, notamment des neuf parcs naturels marins existants ou encore de certaines réserves naturelles et réserves nationales de chasse et de faune sauvage. Il assure un appui technique à l'ensemble des réseaux de gestionnaires d'espaces naturels et travaille étroitement avec les parcs nationaux.
- Participer à la formation et à la mobilisation des citoyens et des parties prenantes** : l'OFB est chargé d'accompagner la mobilisation de l'ensemble de la société, notamment citoyens, acteurs économiques et collectivités, sur les enjeux de biodiversité. Il remplit un rôle de centre de ressources national. Il assure une mission de formation des acteurs, seul ou dans le cadre de partenariats.

La mise en œuvre de ces cinq principales missions s'appuie également sur l'ensemble des fonctions transverses (finances, ressources humaines, systèmes d'information, juridiques, agence comptable, etc.) qui contribuent à consolider l'organisation et le fonctionnement interne, pour favoriser la cohésion et l'émergence d'une culture commune, pour accompagner les transformations, ainsi que pour renforcer la performance des processus et des outils

## À la rencontre de tous les publics



©Louis-Gérard Descrienne

Surveillance littorale

Le 20 février 2020, à Chamonix, un grand séminaire de lancement a rassemblé 400 agents, en présence du Président de la République Emmanuel Macron. Les participants, venus de toutes les régions et représentant l'ensemble des métiers, ont partagé les grands axes de la stratégie qu'ils déploient partout en France métropolitaine et en Outre-mer.

Sur le terrain, lors du premier confinement, les agents de l'Office sont restés mobilisés pour protéger la nature et promouvoir les bons gestes pour la biodiversité. En effet, si la nature a connu une période de quiétude inédite durant cette période, les agents de l'OFB n'en ont pas moins été présents pour préserver l'environnement et appuyer la puissance publique pour faire respecter les règles sanitaires avec plus de 22 000 contrôles.

### L'OFB mobilisé pendant la crise sanitaire

LES INSPECTEURS DE L'ENVIRONNEMENT TOUJOURS SUR LE TERRAIN

#### En police judiciaire

10 000 actions dont :

- 3 000 pour la chasse
- 3 000 pour la protection des habitats
- 2 000 sur la qualité de l'eau et les pollutions

#### En police administrative

4 000 avis techniques rendus sur des projets ayant un impact sur l'environnement

#### En police sanitaire

Plus de 500 oiseaux analysés

## Déclencher une prise de conscience nationale

L'Office souhaite faire de la préservation de la biodiversité une attente prioritaire des Français, au même titre que le changement climatique. Dans le cadre de sa mission d'information et de mobilisation de la société, l'OFB a orchestré tout au long de l'été une vaste campagne de sensibilisation inédite pour aller à la rencontre des Français à la recherche de nature après des semaines de confinement. L'objectif : déclencher une prise de conscience générale pour faire évoluer les pratiques à grande échelle. C'est d'autant plus important que, lorsqu'on agit sur la biodiversité, contrairement au climat, les résultats peuvent être rapides et visibles.

Durant les mois de juillet et août, les agents ont ainsi multiplié les sorties sur les sites naturels et touristiques dans tout le territoire hexagonal et en Outre-mer pour attirer l'attention des vacanciers sur la fragilité de nos écosystèmes et les sensibiliser aux gestes qui préservent la biodiversité. L'OFB a renforcé ce dispositif de sensibilisation avec une campagne publicitaire nationale et locale et la mise en ligne de la plateforme Agir pour la biodiversité.

<https://ofb.gouv.fr/agirpourelabiodiversite>



© Marie-Laure Cruschi - Atelier Cruschiform

## Engagés pour la nature : un dispositif pour accompagner les entreprises et collectivités



Les changements nécessaires à la préservation et l'amélioration de l'état de la biodiversité ne sont possibles qu'avec la mobilisation de l'ensemble des acteurs publics, privés ou associatifs. C'est pourquoi l'OFB a donné un nouveau souffle en 2020 à l'initiative Engagés pour la nature. Ce dispositif donne des clefs pour passer à l'action et accompagner les acteurs vers une meilleure prise en compte de la biodiversité et du vivant dans leurs activités. L'initiative vise à faire émerger des engagements volontaires et des projets en faveur de la biodiversité, à reconnaître et valoriser la qualité de ces engagements par un processus transparent d'évaluation, à donner accès à des moyens privilégiés de mise en œuvre (accompagnement, valorisation, etc.) et, enfin, à susciter des partenariats, des coopérations, des initiatives collectives qui permettent de démultiplier l'action.

L'OFB a ainsi lancé une nouvelle campagne de mobilisation pour inciter collectivités et entreprises à rejoindre cette initiative. L'établissement a également valorisé l'action des "engagés" en mettant en avant plus de 100 entreprises et 200 collectivités impliquées dans les programmes Entreprises engagées pour la nature et Territoires engagés pour la nature.

## L'OFB en soutien des Atlas de biodiversité communale

Véritable outil stratégique de l'action locale, les Atlas de la biodiversité communale (ABC) offrent, bien au-delà d'un simple inventaire naturaliste, une cartographie des enjeux de biodiversité à l'échelle d'un territoire donné. Ils permettent d'acquérir et de partager une meilleure connaissance de la biodiversité du secteur concerné afin d'en tirer des enseignements pour l'action. A l'été 2020, l'OFB a lancé son quatrième appel à projet dédié à la réalisation d'Atlas. A l'issue d'un processus de sélection à l'échelle régionale puis nationale, 46 projets ont été retenus et bénéficient du soutien de l'OFB d'un montant total de 2,5 millions d'euros. 251 nouvelles communes seront ainsi prochainement impliquées dans la réalisation d'un diagnostic précis de la biodiversité sur leur territoire pour mieux préserver et valoriser leur patrimoine naturel.

Depuis 2017, l'OFB soutient financièrement les projets d'ABC portés par des communes et des intercommunalités. Au total, 153 projets d'ABC couvrant plus de 1 400 communes ont été mis en œuvre grâce au financement de l'OFB.

# 2

## 2021, DE GRANDS RENDEZ-VOUS NATIONAUX ET INTERNATIONAUX

# 2021, l'année de la biodiversité

La biodiversité occupera cette année une place centrale dans l'espace public national et international. L'Office français de la biodiversité jouera pleinement son rôle avec plusieurs actions ciblées et en appui de la politique publique.

Le Plan **France Relance** consacre une enveloppe de 2,5 milliards d'euros dédiée à la reconquête de la biodiversité sur nos territoires, la lutte contre l'artificialisation des sols et l'accélération de la transition de notre modèle agricole pour une alimentation plus saine, durable et locale. Grâce à France Relance, l'action de l'OFB est renforcée avec une enveloppe additionnelle de 85 M€ en 2021-2022, en faveur de la restauration écologique, des aires protégées, et de l'eau et de l'assainissement dans les départements d'outre-mer.

Deux appels à projets sont notamment lancés dans le cadre de l'enveloppe de 19 M€ en faveur de la restauration écologique :

- **Les Atlas de la biodiversité communale 2021**, à destination des collectivités souhaitant cartographier l'état de la biodiversité sur leur territoire. Les atlas de la biodiversité communale (ABC) comprennent un inventaire détaillé, ainsi qu'un volet de sensibilisation et de pédagogie auprès des acteurs locaux, des citoyens et la mise en place de recommandations pour protéger et gérer la biodiversité.

- **MobBiodiv'Restauration** qui contribue à des projets et actions concrètes pour la restauration et la préservation d'écosystèmes terrestres et continentaux, en France métropolitaine et dans les départements d'Outre-mer.

Une enveloppe de 19 M€ est également consacrée aux projets en faveur des aires protégées, au sein des parcs naturels marins et des autres espaces protégés gérés par l'OFB.

Enfin, 47 M€ sont réservés, au titre du plan d'actions Eau en Outre-mer, pour les infrastructures d'eau et d'assainissement dans les départements et régions d'Outre-mer.



## Renforcer la connaissance

La biodiversité ne peut être protégée efficacement que si elle est bien connue. Pour cela, il est nécessaire de disposer d'informations fiables et régulièrement mises à jour, disponibles pour le grand public mais aussi pour ceux en lien quotidien avec la nature : acteurs institutionnels, monde académique, associations, ONG, collectivités, entreprises...

Pour contribuer à cette mise à disposition des données sur l'état de la biodiversité, l'OFB pilote depuis 2012 l'Observatoire national de la biodiversité (ONB) dont la création était un engagement du Grenelle de l'environnement. L'ONB s'articule autour de trois raisons d'être : changer la perception des

enjeux sur la crise de la biodiversité, en qualifier les causes et les conséquences à l'échelle nationale, et suivre la prise en compte du problème par la société.

En 2021, l'Office français de la biodiversité souhaite renforcer l'accès aux données sur l'état de préservation de notre environnement. Pour cela, l'établissement crée le portail **naturefrance.fr** sur lequel sont rendus accessibles tous les indicateurs de l'ONB, mais aussi des publications, des cartes, des vidéos, des articles de synthèse sur l'état de la biodiversité, les pressions qui la menacent, la connaissance, les politiques publiques, la société et l'économie. En tant que portail, naturefrance.fr référence l'ensemble des sites utiles pour accéder aux données relatives à toutes les composantes de la biodiversité, des espèces aux espaces protégés, en passant par les observatoires régionaux de la biodiversité.

## L'OFB lance l'Université populaire de la biodiversité

Un mois pour découvrir et comprendre la place qu'occupe la biodiversité dans notre vie quotidienne. Chaque année, l'Office français de la biodiversité donnera rendez-vous sur un territoire français pour explorer ensemble notre intérêt à préserver la biodiversité.

En novembre 2021, l'Office français de la biodiversité inaugure ainsi ces rencontres pour questionner l'impact de nos besoins élémentaires et vitaux – se nourrir, respirer, se loger, se divertir – sur la biodiversité et réciproquement. Que nous apporte la biodiversité, le vivant, dans notre vie de citoyen ? Que perdons-nous avec son érosion ? Que pouvons-nous faire ? L'Université populaire de la biodiversité répondra à ces questions essentielles en proposant tests, quizz, challenges, tables rondes et des rencontres avec de grands témoins.

## LES INDICATEURS PHARES DE LA BIODIVERSITÉ DISPONIBLES SUR [NATUREFRANCE.FR](https://www.naturefrance.fr)

Le nombre de citoyens engagés dans les sciences participatives a augmenté de

# 16 %

entre 2018 et 2019...

# 44,2 %

des eaux douces de surface sont en bon ou en très bon état écologique...

La pollution des cours d'eau par les nitrates a baissé de

# 12 %

entre 1918 et 2017...

# 24 %

de baisse d'effectifs des oiseaux spécialistes de la métropole entre 1989 et 2019...

# 44,2 %

des rivières, des plans d'eau, des lagunes, des estuaires et des mers côtières sont en bon état écologique

Et plus encore sur le portail

[www.naturefrance.fr](https://www.naturefrance.fr)





## Des aires protégées en plus grand nombre

Les aires protégées sont des espaces ayant pour objectif la conservation de la biodiversité sur le long terme et qui bénéficient de mesures de protection spécifiques. Il en existe près de 6 000 en France. L'Office français de la biodiversité a eu un rôle clé dans l'élaboration de la stratégie nationale des aires protégées à horizon 2030 qui est désormais totalement intégrée et inclut :

- Les territoires marins et terrestres
- Les territoires en métropole et dans les Outre-mers
- La création et la gestion des aires protégées sont pensées simultanément

Toutes les aires protégées sont à prendre en compte :

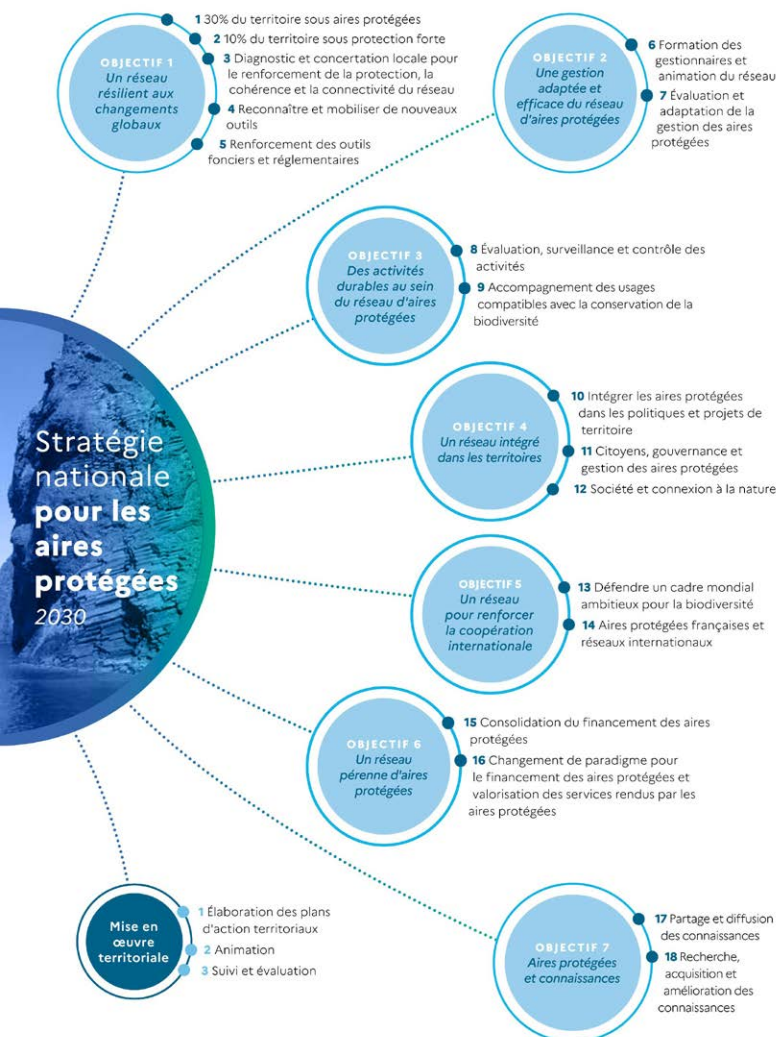
- Les aires protégées **réglementaires** (comme par exemple les réserves naturelles nationales)

- Les aires protégées **contractuelles** (comme les parcs naturels régionaux ou marins)
- Les aires protégées **par la maîtrise foncière** (les territoires relevant du Conservatoire du littoral et du Conservatoire des espaces naturels)
- Les aires protégées **dépendant de la labellisation internationale** (comme les réserves de biosphère)

Les objectifs mis en place dans le cadre de la stratégie nationale des aires protégées sont de porter à **30%** du territoire les zones protégées, dont **10%** de zones à protection forte (contre 1,9% seulement aujourd'hui). Pour l'Office français de la biodiversité, il est primordial d'avoir un réseau cohérent, par région et une gestion qualitative des zones protégées.

Dans le cadre de sa mission de gestionnaire de 9 parcs naturels marins, de 90 sites terrestres et marins Natura 2000, et de travail étroit avec les 11 parcs nationaux, l'Office souhaite mettre l'accent sur la nécessité de sensibiliser le grand public à la protection de la biodiversité. C'est pourquoi les zones d'aires protégées sont un espace idéal où l'être humain et la nature cohabitent parfaitement. Les êtres humains font partie de la biodiversité et doivent apprendre à vivre avec, en totale harmonie.

En mer par exemple, les zones de régénération et de protection de la biodiversité sont co-crées en partenariat avec les pêcheurs à qui les zones bénéficient fortement. En effet, ces zones permettent aux espèces de se reproduire et donc de fournir des poissons pour la pêche.



Parc national des Calanques



©Stephan Carporon/OFB



Les haies sont indispensables à la préservation de la biodiversité

## Les haies, essentielles à l'équilibre des écosystèmes

**Les haies sont des réservoirs de biodiversité et des habitats protégés. Lorsqu'elles sont fonctionnelles, elles abritent de nombreuses espèces animales, permettent également de réguler le climat et les inondations et peuvent aussi fournir du bois de chauffage.** Si aujourd'hui les risques d'inondations augmentent, c'est en partie à cause de l'artificialisation des sols et la suppression des haies qui retiennent très bien l'eau et réduisent les ruissellements de surface. Les haies sont essentielles à la reconnexion des espaces naturels.

Et pourtant, les agents de l'Office français de la biodiversité sont souvent sollicités pour constater des destructions de haies alors que leur arrachage est proscrit durant la période

de nidification des oiseaux, c'est-à-dire entre le mois d'avril et le mois de juillet.

C'est pourquoi cette année, pour sensibiliser les citoyens à l'importance des haies pour l'agriculture, les animaux ou encore la conservation des sols, l'Office français de la biodiversité crée l'Année de la Haie. A travers des actions de pédagogie auprès du grand public, du monde agricole et associatif, les agents de l'Office français de la biodiversité souhaitent mettre l'accent sur la nécessité de la préservation des haies et leur rôle majeur dans la sauvegarde des écosystèmes.

Cette opération intervient en complément du projet "Plantons des haies" porté par le gouvernement et le MAA dans le cadre du Plan France relance et auquel l'Office français de la biodiversité apporte son soutien.

## Mieux connaître l'Office français de la biodiversité

**L'Office français de la biodiversité lance une nouvelle campagne à destination du grand public destinée, cette fois, à mieux faire connaître ses missions, ceux qui les accomplissent au quotidien et les résultats déjà obtenus.**

En amont des grands rendez-vous internationaux qui vont se tenir en 2021 sur la biodiversité, l'Office souhaite prendre part aux discussions en tant qu'acteur incontournable de la protection de la biodiversité. Au travers de supports vidéos et d'une campagne numérique, l'objectif est d'illustrer les missions principales de l'OFB dans tous les milieux naturels : la police de l'environnement, la connaissance, la gestion des espaces protégés, l'appui aux politiques publiques et la mobilisation de la société. Pour montrer au mieux l'étendue des missions, les vidéos tournées présenteront les différentes pressions qui pèsent sur la biodiversité : l'artificialisation des terres, la surexploitation des ressources, les pollutions, le changement climatique... La liste des atteintes et menaces subies par la biodiversité ne cesse de s'allonger mais les agents de l'OFB sont présents au quotidien pour tenter de la préserver.

## Accroître la mobilisation des acteurs économiques

Au 31 décembre 2020, 103 entreprises avaient d'ores et déjà fait le choix de rejoindre le programme "Engagés pour la nature" et 22 d'entre elles ont été reconnues "Entreprises engagées pour la nature - Act4Nature France". Elles ont en effet vu leur plan d'action être validé par les équipes de l'OFB. Ces plans doivent être formalisés dans l'année qui suit la signature des 10 principes communs, nécessaire pour adhérer au programme. Les engagements pris sur plusieurs années concrétisent la promesse d'agir pour la biodiversité. Les plans sont ensuite rendus publics : « Elles sont engagées ».

**Cette année, les "engagés" vont bénéficier d'une mise en visibilité de leurs actions concrètes et de leur démarche lors d'événements nationaux et internationaux, mais également sur les plateformes dédiées et grâce au Club des engagés en 2021 qui leur permet d'échanger à propos de leurs expériences, les actions menées et d'inventer des solutions.**



# 3

## SOUTENIR LES POSITIONS DE LA FRANCE DANS LES GRANDES RENCONTRES INTERNATIONALES



Trois grandes rencontres internationales sont à l'agenda 2021 de la préservation de la biodiversité :

- **La 8<sup>e</sup> conférence plénière de l'IPBES** à Marseille du 14 au 24 juin
- **Le Congrès mondial de la Nature** à Marseille du 3 au 11 septembre
- **La COP 15** en Chine du 11 au 24 octobre

Dans le cadre de l'une de ses cinq missions essentielles, l'OFB viendra en soutien du gouvernement pour renforcer les positions de la France.

Son action est plurielle :

- apporter des éléments d'expertises techniques et scientifiques
- participer aux taskforces préparatoires aux côtés des opérateurs de l'Etat
- accompagner les délégations
- diffuser et partager les bonnes pratiques en matière de préservation de la biodiversité

### Des Espaces Générations Nature au Congrès mondial de la Nature

La France accueille, à Marseille, l'ensemble de la communauté mondiale de la conservation et de la protection de la nature pour échanger, débattre et formuler des propositions pour développer un nouveau cadre international pour la biodiversité.

Afin d'ouvrir l'événement au plus grand nombre, l'Office français de la biodiversité organise avec le ministère de la Transition écologique les Espaces Générations Nature. L'idée est de mettre en valeur les actions mises en place pour la protection de la biodiversité par des acteurs non gouvernementaux. Entreprises, associations, territoires, tous seront représentés au travers de projets spécifiques pour la protection de la biodiversité qui ont été sélectionnés en amont du Congrès.

Ouverts à tous et fonctionnant sur le principe d'un village dédié à la biodiversité, ces espaces ont une visée 100% pédagogique et créative pour sensibiliser les citoyens à la protection de la biodiversité. Rencontres avec des experts, des personnes engagées, ateliers "Do it yourself", expositions et expériences, tout sera mis en oeuvre pour que chacun puisse prendre conscience de son impact personnel sur la planète, des difficultés et pressions auxquelles la biodiversité fait face, mais aussi et surtout les solutions qui existent et qui peuvent être mises en place à une échelle individuelle.

# 4

## MIEUX CONNAÎTRE L'OFB

# La biodiversité en France, c'est...

### Une richesse incroyable

10 %

des espèces décrites dans le monde sont présentes en France (INPN 2019)

95 582

espèces en métropole

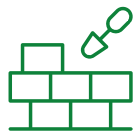
85 238

dans les Outre-mer

### Point d'alerte

La France est le 6<sup>e</sup> pays hébergeant le plus grand nombre connu d'espèces menacées selon la Liste rouge de l'UICN. 19 % des espèces sont éteintes ou menacées en France.

### Des menaces multiples, parmi lesquelles



#### L'ARTIFICIALISATION DES SOLS

Liée à l'étalement urbain et à la construction d'infrastructures, elle cause la perte, tous les 10 ans, de l'équivalent en superficie d'un département de la taille du Var. Elle progresse à un rythme supérieur à celui de la croissance de la population. 58 691 hectares de prairies ont été perdus depuis 1990.



#### LES POLLUTIONS

L'air, l'eau, les sols, les sédiments sont contaminés par de multiples polluants. 68 500 tonnes de pesticides, soit l'équivalent d'environ 30 piscines olympiques, ont été épandues sur les terres agricoles françaises en 2016. En 30 ans, les ventes de ces produits ont augmenté de 25 % !



#### LA SUREXPLOITATION DES ESPÈCES

Dans les eaux françaises, au moins 40 % des stocks de poissons ne sont pas exploités de façon durable.



#### LE CHANGEMENT CLIMATIQUE

Le réchauffement climatique accentue les autres menaces en exerçant une contrainte supplémentaire sur les espèces et le milieu. Les oiseaux migrateurs reviennent ainsi en France 6 jours plus tôt en 2017 par rapport à 1989 pour suivre des ressources (plantes, insectes...) dont l'émergence est de plus en plus précoce.



#### LES ESPÈCES EXOTIQUES ENVAHISSANTES

En 2016, 60 des 100 espèces considérées comme les plus envahissantes au monde ont été identifiées dans les Outre-mer (comme la Liane papillon à la Réunion ou encore l'Iguane Vert en Martinique).

## Quelques bonnes nouvelles

# +77% en 30 ans

de grues cendrées et autres oiseaux d'eau migrateurs sont venus hiverner en France ! Une bonne nouvelle que les scientifiques attribuent à l'instauration de réglementations efficaces protégeant les zones de repos de ces espèces migratrices

L'environnement, un domaine porteur ? L'offre de formation sur la biodiversité est en augmentation :

# +2.9 %

(augmentation observée pour la période allant de 2008 à 2015)

et

# +38 %

tous domaines ayant trait à l'environnement confondus

On observe par ailleurs

# 4 fois +

de participants dans les sciences participatives

Les pesticides ont baissé de

# 21%

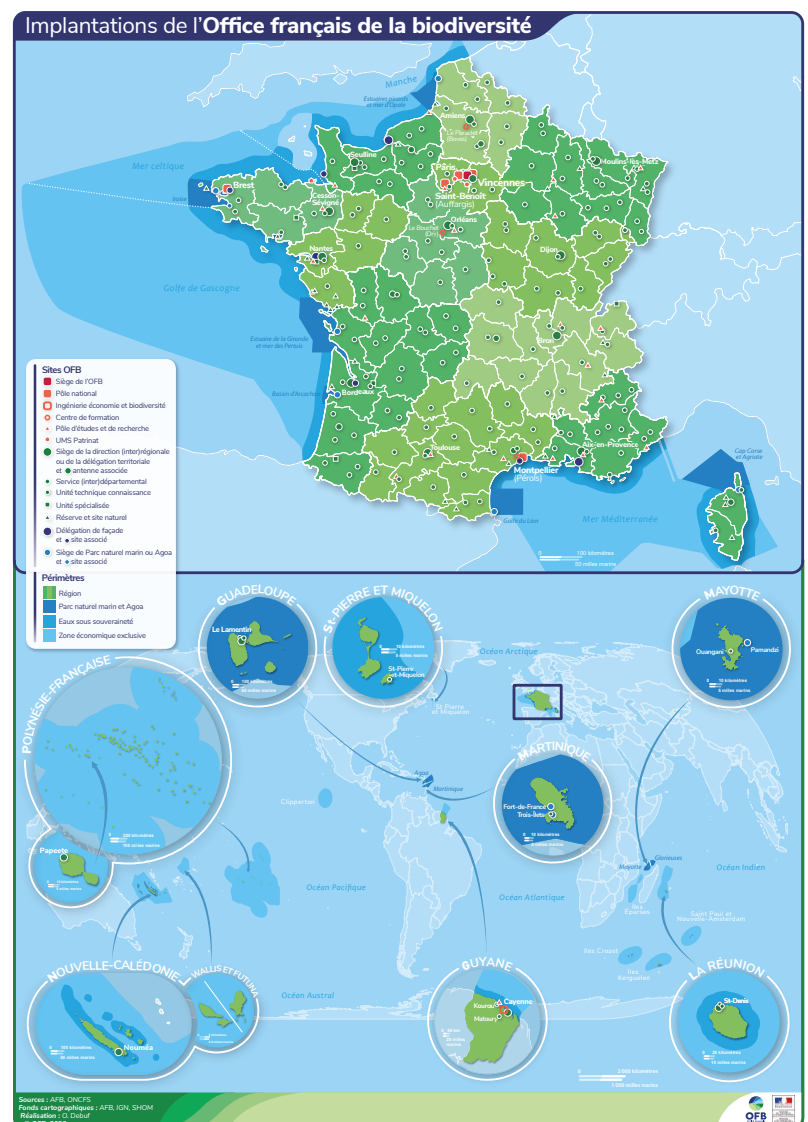
dans les cours d'eau en Outre-mer

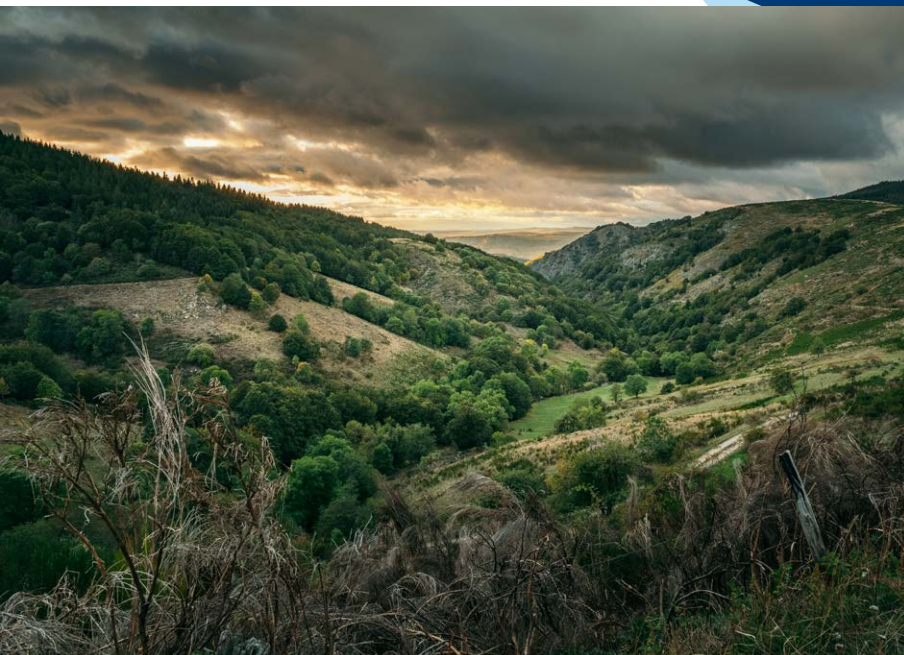
Source : Observatoire National de la Biodiversité

## L'OFB en 5 missions

- Connaissance et expertise
- Appui aux politiques publiques
- Une police de l'environnement
- La mobilisation de la société
- Gestion et soutien à la gestion des espaces naturels

### TOUTES CES MISSIONS S'EXERCENT ET SE CONCRÉTISENT DANS LES TERRITOIRES.





©Antoine Forget/OFB



©Sébastien Lamy/OFB

## Connaître la biodiversité

La collecte des données sur les milieux naturels et les expérimentations apportent les connaissances indispensables à l'appui des politiques publiques en faveur de la biodiversité. L'OFB est également à l'origine de programmes de recherches à finalité opérationnelle.

Les actions de connaissance entreprises par l'OFB s'articulent autour de :

- **La collecte de données** sur la biodiversité, l'eau et les milieux aquatiques, ainsi que les milieux marins.
- **Le développement de programmes de recherches à finalité opérationnelle** sur la biologie-écologie ; le fonctionnement des populations d'espèces, l'utilisation des habitats, mais aussi les interactions entre espèces et écosystèmes ; ainsi que sur les activités humaines qui peuvent les impacter (agriculture, chasse, loisirs, urbanisation).

Ce capital de connaissances est à la source de l'expertise de l'établissement, il irrigue l'ensemble de ses missions.

## Contrôler

Près de 1 700 inspecteurs de l'environnement veillent au respect des réglementations mais aussi encouragent des comportements plus respectueux de la biodiversité.

Une police de l'environnement renforcée pour mieux lutter contre les atteintes faites à la biodiversité.

L'établissement contribue tout au long de l'année à l'exercice des polices administratives et judiciaires, relatives à :

- **L'eau** (pollution, atteintes au milieu)
- **Les espaces naturels**
- **La flore et la faune sauvages** (espèces protégées, lutte contre les trafics)
- **La chasse** (renforcement de la sécurité à la chasse)
- **La pêche**
- **La police sanitaire en lien avec la faune sauvage** (grippe aviaire, peste porcine africaine etc.)

De plus, l'OFB agit en matière de police administrative en mettant en œuvre la séquence « éviter- réduire-compenser », pour limiter au maximum les pertes de biodiversité engendrées par tous types d'aménagements.



©Ingrid Herrmann - Fort-Mahon

## Mobiliser

### POUR QUE LA BIODIVERSITÉ DEVIENNE UN VÉRITABLE SUJET DE SOCIÉTÉ : MOBILISONS-NOUS !

Après les missions de connaissance, de police et d'appui aux politiques publiques, place à la mobilisation ! Citoyens, entreprises, associations, collectivités, l'OFB souhaite coaliser l'ensemble des forces de la société en faveur de la biodiversité. Des dispositifs existent déjà qui permettent aux collectivités de s'engager à leur mesure avec « Territoires engagés pour la nature » et aux entreprises, avec « Entreprises engagées pour la nature – Act 4 Nature France ». Plus largement, l'Office met en place et anime la mobilisation citoyenne. Il lance des initiatives de sensibilisation, d'information, d'éducation ou de formation auprès du grand public. Le but est de susciter une prise de conscience et d'encourager les citoyens à agir en faveur de la biodiversité dans leur vie quotidienne, par leur mode de vie et leurs choix de consommation.

## Permis de chasser

L'OFB organise l'examen, délivre et valide le permis de chasser. En 2020, 17 957 candidats se sont présentés avec un taux de réussite de 72%. En Guyane, à l'issue de la première année d'existence du permis de chasser, le taux de réussite à l'examen a été de 92%

## Le plan Ecophyto 2+

L'OFB soutient financièrement le plan Ecophyto2+ (environ 40 millions d'euros d'aides par an), qui vise à réduire l'utilisation des produits phytosanitaires à la fois dans leurs usages agricoles et non agricoles. L'Office porte le volet national du plan tandis que les 6 agences de l'eau en portent le volet régional.

## Fédérer

**Seules la connaissance et la compréhension des enjeux permettent de concevoir des politiques publiques efficaces en faveur de la biodiversité.**

C'est pourquoi, sur la base des études et expérimentations menées, l'OFB émet des recommandations de gestion aux élus, aménageurs, entreprises et gestionnaires de territoires sur :

- Le suivi et la gestion d'espèces protégées (le loup, l'ours, le grand hamster d'Alsace, le castor, etc.)
- La création et la gestion d'aires protégées
- Le développement de solutions en ingénierie de la restauration des milieux
- La prévention, le suivi et la gestion des espèces exotiques envahissantes
- Le suivi sanitaire de la faune sauvage
- La réduction des pollutions de diverses natures
- La politique trame verte et bleue.

## Programme de solidarité financière avec les territoires d'Outre-mer

Afin de permettre aux populations d'accéder à des services d'eau potable et d'assainissement plus performants mais aussi d'assurer la surveillance des milieux et de réaliser des actions de protection de la biodiversité, l'Office soutient financièrement les collectivités d'Outre-mer à travers le programme de solidarité interbassins (25 millions d'euros d'aides par an en moyenne).





## Gestionnaire d'espaces protégés

**Parcs naturels marins et autres espaces protégés... l'Office français de la biodiversité assure la gestion d'un ensemble riche et vaste d'écosystèmes menacés, en métropole et dans les Outre-mer.**

### Les aires marines éducatives

Les Aires marines et terrestres éducatives permettent à des élèves de CM1, CM2, 6<sup>e</sup> de s'approprier une portion de littoral, de zone humide, de forêt, de rivière, de parc urbain... avec leur enseignant et un acteur de l'éducation à l'environnement. Durant l'année, ils travaillent comme de véritables gestionnaires en réalisant un état des lieux des patrimoines naturel et culturel du site qu'ils ont choisi et en proposant des actions de protection. Aujourd'hui, plus de 300 écoles mettent en place cette démarche développée et mise en œuvre par l'Office français de la biodiversité, en accord avec les ministères de l'Éducation nationale, de la Transition écologique et solidaire et des Outre-mer.

L'OFB gère les 9 parcs naturels marins, des réserves de chasse et de faune sauvage, des réserves naturelles nationales, autant d'espaces naturels protégés qui abritent une biodiversité riche mais fragile. Ce sont des lieux de connaissance, de protection d'écosystèmes remarquables et de développement durable des activités économiques ou de loisirs. L'Office gère également le sanctuaire Agoa aux Antilles dédié à la protection des mammifères marins.

L'Office apporte un appui aux 11 parcs nationaux qui lui sont rattachés, ainsi qu'aux autres gestionnaires d'espaces naturels protégés : animation du réseau de gestionnaires d'aires marines protégées et de la conférence des aires protégées.

24 % des eaux territoriales françaises sont classées en aires marines protégées, selon l'Observatoire national de la Biodiversité.

L'Office coordonne également les 11 conservatoires botaniques nationaux.

## **CONTACTS PRESSE :**

### **CONTACT OFB**

**Florence Barreto**

01 45 14 88 57

06 98 61 74 85

[florence.barreto@ofb.gouv.fr](mailto:florence.barreto@ofb.gouv.fr)

**Romane Dondi**

07 63 32 69 89

[presse@ofb.gouv.fr](mailto:presse@ofb.gouv.fr)

### **AGENCE RUMEUR PUBLIQUE**

01 55 74 84 91

[ofb@rumeurpublique.fr](mailto:ofb@rumeurpublique.fr)



**Office français de la biodiversité**

5 allée Félix Nadar

94300 Vincennes

[www.ofb.gouv.fr](http://www.ofb.gouv.fr)



@OFBiodiversite